



Le Dr John P. O'Keefe

« Malgré les défis opérationnels, je crois que les associations dentaires nationales doivent coopérer à l'échelle internationale. »

Donner afin de recevoir

Ce mois-ci, le *JADC* consacre plusieurs pages au Congrès 2005 de la FDI tenu en août à Montréal. Vous y trouverez des reportages sur des activités politiques, scientifiques et sociales. Bien que les activités sociales soient un des sujets abordés, je ne voudrais pas que les lecteurs aient l'impression que c'est ce qui prédominait au congrès.

Il y a quelques semaines, un membre de l'ADC m'a confié qu'il percevait la FDI comme un « club de voyage survalorisé pour les dentistes riches ». Ce membre n'est probablement pas le seul à penser ainsi. Le défi de la FDI est de démontrer qu'elle peut susciter des changements au profit de la profession dentaire du monde entier.

De par leur nature d'organismes politiques, les associations travaillent essentiellement en coulisse. Le fait de devoir défendre les points sensibles de nombreux intervenants peut donner l'impression que nous sommes inactifs. C'est difficile de crier haut et fort que nous faisons des progrès quand ceux-ci peuvent prendre tant de temps à se réaliser.

Malgré ces défis opérationnels, je crois que les associations dentaires nationales doivent coopérer à l'échelle internationale. Le Dr Burton Conrod l'a bien dit quand il a expliqué en quoi les dentistes canadiens profitent de leur contribution à la FDI : nous avons tous quelque chose à donner et quelque chose à recevoir.

Les compressions gouvernementales que subissent les programmes de soins dentaires, la précarité du rôle prééminent du dentiste dans la prestation des soins dentaires, la mobilité des professionnels au-delà des frontières juridictionnelles, l'influence du monde des affaires sur les décisions cliniques des professionnels, la propagation de la grippe aviaire – ce sont toutes des questions qui ne se limitent pas à nos frontières provinciales. Ce sont plutôt des questions internationales d'importance capitale, qui nécessitent la mobilisation des élites de notre profession afin de les régler efficacement.

Les déclarations de principe de la FDI adoptées à Montréal sont publiées dans le présent numéro. Ces déclarations sont un bel exemple du partage de

connaissances entre les pays du monde. La science étant universelle, je suis d'avis que cet aspect de la FDI offre un potentiel énorme. J'imagine la FDI dotée d'un comité scientifique élargi, proposant un nombre accru de lignes directrices que des comités scientifiques nationaux pourraient « compléter » suivant leurs besoins propres. Pendant combien de temps des associations dentaires nationales, limitées par leurs ressources financières, peuvent-elles continuer de reproduire le travail de comités scientifiques semblables?

Si vous avez besoin qu'on vous rappelle jusqu'à quel point nous, qui vivons dans les pays riches du monde, devons donner à nos amis des pays beaucoup moins développés, que ce soit personnellement ou collectivement, j'attire votre attention sur 2 articles du présent numéro décrivant les conditions qui sévissent en Inde sur le plan de la santé bucco-dentaire. Des millions de personnes dans ce pays n'ont pas accès aux soins dentaires dont jouissent les Canadiens. Pour nos collègues de l'Inde, la maladie horrifiante qu'est le noma est une réalité. Nous publions l'article sur le noma parce que l'Organisation mondiale de la Santé s'est donné comme objectif prioritaire de l'enrayer.

La FDI fait quelque chose de concret pour résoudre les problèmes décrits dans ces articles. Par l'entremise du Comité international du développement dentaire et de la promotion de la santé, la FDI parraine des projets de développement dans certains pays les moins prospères du monde. Au cours des dernières années, elle a organisé un certain nombre de conférences majeures, qui ont mené à la production de documents importants et à l'adoption de mesures politiques visant à améliorer la santé bucco-dentaire des citoyens les plus vulnérables du monde. Le Fonds du développement dentaire international de la FDI vous permet de contribuer à ces projets.

Dans le cadre d'un nouveau projet, la FDI a mis sur pied un système auquel les dentistes peuvent adhérer pour devenir des « Amis de la FDI », et ainsi avoir droit à certains avantages et contribuer au Fonds du développement dentaire international en même temps. Je vous invite à visiter le site Web de la FDI (www.fdiworldental.org) afin d'en savoir davantage sur ces projets et d'obtenir un meilleur aperçu des diverses activités de notre fédération internationale.

La FDI n'est pas un club de voyage pour les dentistes riches. Je crois que les activités de développement dentaire international de la FDI sont pour nous une excellente occasion de donner et de recevoir en tant que professionnels. Je suis persuadé que la plupart des dentistes canadiens savent que c'est en donnant que l'on reçoit.

John O'Keefe
jokeefe@cda-adc.ca